

N°166

FEVRIER 2007

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

L'ABBÉ PIERRE

Il nous a quittés et c'est toute la France qui le regrette, il a prouvé par son incroyable ténacité que les hommes et les femmes, en s'unissant, pouvaient faire un peu changer le monde. Il n'y a pas provoqué un tremblement de terre, un séisme, ni une révolution ; simplement une action associative de tous les jours qui a ébranlé des immobilismes, des indifférences, des égoïsmes et réveillé bien des consciences.

Il a été la preuve que la solidarité a un sens et que le mouvement associatif est porteur de valeurs humanistes dont on a tant besoin. Emmaüs va continuer à aider les plus faibles, les plus fragiles dans une société où le don de soi, la générosité, l'altruisme ne sont pas évidents, une pièce oui, mais du temps, de l'attention pour autrui ... une attitude noble qui redonne un espoir sur le genre humain.

Le mouvement associatif, quel qu'il soit, peut et doit honorer la mémoire d'un homme qui a su mobiliser les personnes et les opinions pour une grande cause. Ce mouvement, la France, dans toute sa diversité en est riche, on peut en être fier et un tel exemple ne peut que renforcer l'idée que l'association a encore de beaux jours devant elle.

Bien sûr, dans le domaine caritatif, terrain qu'a occupé l'Abbé, la grande victoire serait que l'on n'en ait plus vraiment besoin. Les militantes et militants pourraient, avant l'heure, prendre de grandes vacances, comme on dit, c'est un vœu pieux et ceci sans jeu de mots.

La lutte va continuer, l'urgence est là devant nos yeux, tous les jours et à toute heure, dans les villes, les campagnes, les cités, les quartiers, les rues ...

Le mouvement sportif contribue, modestement, certes, mais régulièrement avec ses moyens, à permettre au plus grand nombre d'avoir accès à des loisirs, car le sport c'est d'abord un loisir. Les milliers de bénévoles contribuent, dans nos rangs,) à l'épanouissement des plus jeunes, à rompre une solitude, à apporter un moment de détente par le jeu qui permet d'oublier ses soucis.

Nous avons aussi une part dans l'élan de générosité et de solidarité dont l'Abbé a su porter haut le message, nous y avons une petite place. Il nous manque sans doute quelques figures charismatiques, encore que, nous connaissons des dirigeantes et dirigeants qui au sein de leurs clubs sont considérés comme des exemples de dévouement, tant leur investissement est grand.

On ne remplace pas un homme d'une telle envergure, on se contente de poursuivre son œuvre, il a montré le chemin comme d'autres avant lui. Il nous a donc semblé normal de lui rendre hommage car le mouvement associatif est vraiment une grande famille où tant de bénévoles œuvrent anonymement, mais efficacement.

Au revoir ou adieu l'Abbé, merci pour ton exemple.

C.L

SCOOP 94

Directeur de la publication
Rédacteurs
Traitement et Documentation
Dessins

Christian LOPES
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX
Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail cdos94@cdos94.org Site internet : www.cdos94.org

Mensuel gratuit – Tirage 1 200 exemplaires – n°ISSN 1761 4899

CONVENTION COLLECTIVE DU SPORT

Quelques aspects culturels et sociaux de cette convention qu'il est bon de savoir pour nos associations.

- A moyen et long termes, la CCNS va entraîner une structuration du secteur et une professionnalisation de la branche. Le sport représente une activité socio-économique non négligeable, mais culturellement les dirigeants d'associations sportives éprouvent des difficultés à convenir de leur rôle d'employeur.
- Développer une politique de formation permettant aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences afin d'accéder à des emplois durables. Obtenir des parcours professionnels plus lisibles.
- Mise en place de certificats de qualification professionnelle (CQP). La disparition des brevets fédéraux homologués (Juillet 2007) va entraîner des besoins de formations qualifiants non couverts par les diplômes ou titres d'Etat.
- Sécuriser les emplois et les carrières des salariés. La mise en place d'un observatoire, la CPNEF va y aider, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Cohésion Sociale et du Logement ainsi que notre ministère. Il conviendra d'analyser et de formuler des préconisations en termes d'emploi et de formation. Une étude sera lancée dès le premier semestre et s'étendra sur une période de 18 mois.
- Les associations sportives devront s'affranchir des dispositions issues du pouvoir réglementaire des fédérations. Désormais elles devront appliquer les instructions de la convention dans le cadre des relations du travail, des règles issues du dialogue social, lequel incombe désormais aux partenaires sociaux et non aux fédérations.

Un grand pas est à franchir !

LA SANTE PAR LE SPORT

Ce colloque qui était une première pour le CDOS a réuni une centaine de participants qui se sont retrouvés, le samedi 20 Janvier, de 10h à 17h, à la Faculté de Médecine de Créteil.

Un très large panel de personnes intéressées par ce sujet était représenté ; dirigeants bénévoles, cadres techniques, professeurs d'EPS, médecins, pharmaciens, étudiants de fac... etc

A la suite de l'exposé de chaque intervenant : Messieurs P.BILLARD, étudiant en fac, Docteur C. KARILA, T.FAUCHARD (CTN FFEPMM), T.MAQUET Fac de Créteil, Docteur P.GARCON, Docteur J.C.VERDIER.

Un temps était réservé aux questions qui ne manquèrent pas. Cette journée fut coupée par une pose dînatoire où les échanges purent se poursuivre.

A la suite de cette journée, il fut convenu que ce colloque devrait avoir des suites car l'intérêt manifesté était vif pour un large auditoire.

Une conclusion s'impose : Le sport est bon pour la santé, selon les pathologies il peut apporter des bienfaits en l'adaptant à chaque cas.

L'enquête menée en Val de Marne par P.BILLARD auprès des généralistes, et dont l'analyse fut présentée, démontre qu'une grande majorité des médecins peuvent prescrire des activités, même si la grande majorité n'ont pas eu de formation spécifique sur ce sujet.

On aura remarqué que seulement 2 % de médecins avaient connaissance du CDOS contre 12 % à la DDJS, nos deux organismes ont donc de quoi faire pour se faire connaître à un plus grand nombre.

Notre commission composée de : F.FRIEMEL, P.GARCON, A.DONZON, D.DUBOIS PORCHET, L.MATIAS, A.LOUVARD, C.CORDIER et G.CHARPENTIER que nous remercions à nouveau pour l'excellent travail accompli, va poursuivre son travail pour préparer de nouvelles initiatives.

On aura remarqué la présence de :

- Nicolas MULLER, directeur de la DDJS
- Le docteur Jean SOLIN, président de la société Ile de France de Médecine du Sport
- Patrick MAGALOFF, directeur de la Mission Médicale Sport Santé au CNOSF

- Patrick VERSCHAERE, conseiller technique de l'éducation physique et sportive représentant l'Inspecteur d'Académie du Val de Marne
- Messieurs B.BENEDICT et CHAUVEAU, directeurs de la MGEN

Monsieur Roger TISSEYRE, Vice-président du Conseil Général ayant dû se décommander la veille du colloque pour raison familiale, le docteur Maurice VRILLAC, président de la commission médicale du CNOSF, pour raison de santé.

Nous adressons aussi nos remerciements à nos partenaires financiers, Conseil Général, DDJS et MGEN, sans qui rien n'aurait été possible.

Un seul petit regret, les comités départementaux étaient très peu représentés, on doit s'interroger pour ce manque d'intérêt, quelles sont les causes ? Ceci nous permettra d'améliorer la participation de nos prochaines rencontres. Toutes suggestions sont les bienvenues.

SPORT POUR TOUS

Trois fédérations affinitaires, UFOLEP, FSGT et FSCF se sont adressées aux élus municipaux, départementaux et régionaux dans un document comportant sept propositions de développement, à savoir :

1. Encourager les associations sportives dans leur pluralité
« Favoriser la pluralité des associations répondant ainsi à la diversité des motivations et des besoins »
2. Encourager les associations sportives multi-activités de proximité.
« Les associations multisports permettent le passage d'une activité à l'autre sans changer de structure »
3. Donner priorité aux équipements de proximité polyvalents.
« Il est indispensable que nos fédérations soient partie prenante des structures de concertation et d'étude des équipements afin qu'elles y apportent leur expérience du sport-loisir »
4. Garantir l'accès libre et gratuit à tous les sites naturels.
5. Constituer des réseaux « sport-santé ».
« C'est un objectif d'intérêt général que de permettre à chacun de vivre le plus longtemps possible, en autonomie ... c'est une contribution indirecte à la réduction des dépenses de santé »
6. Instituer un partenariat triennal avec les associations.
« Garantir une continuité d'action sur plusieurs années est essentiel »
7. Mettre en place des structures de concertation aux différents échelons territoriaux.
« Ces structures ouvrent les associations sportives aux réalités et possibilités territoriales ... Elles limitent les risques de décalage entre les besoins et les politiques mises en œuvre »

Notre point de vue : Même si les fédérations unisports sont moins aptes à répondre à ce besoin de sport pour tous, il ne serait pas très opportun de les exclure de cette préoccupation.

Effectivement la plupart des collectivités territoriales s'étant emparées, à leur niveau, du dossier des équipements et des pratiques sportives, nul ne doit être écarté d'une réelle concertation. Au sein du CNOSF, il est impératif de lancer une initiative commune à toutes les fédérations afin de s'attacher à définir au plan national une grande politique sportive qui puisse se décliner à tous les échelons.

On doit jouer l'unité et ne pas encourager la division, quels que soient les motifs légitimes de chacun.

Le mouvement sportif a besoin d'une grande lisibilité pour être crédible et obtenir ainsi une reconnaissance des pouvoirs qui devront apporter des moyens nouveaux pour son action dont on connaît tous les bienfaits.

Sources d'informations : La Lettre de l'Économie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, le Figaro, l'Équipe, la Lettre d'Information de la revue Juridique et Économique du Sport ...

LA GLORIEUSE INCERTITUDE DU SPORT EN DANGER ?

C'est celle qui fait tout l'attrait du sport de compétition qui déchaîne l'enthousiasme des foules, c'est le moteur du sport. Sans cette incertitude, il ne serait rien. Le sport ne peut être une science exacte, il perdrait tout intérêt.

Il n'en demeure pas moins vrai que la science et la recherche peuvent dans une certaine mesure contribuer à quantifier et prévoir les performances des individus, et également détecter les jeunes talents.

Les facteurs physiques et psychologiques sont de plus en plus pris en compte pour des évaluations sérieuses. Les données expérimentales portent surtout sur des athlètes pratiquant un sport dans lequel l'adversité n'est pas directe ; au contraire d'un sport d'opposition où la performance dépend de l'adversaire.

Installé à l'INSEP, depuis novembre 2006, l'IRMES (Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport), cet institut a pour but de « mieux connaître les traumatismes et les problèmes physiologiques liés à la pratique du haut-niveau ... » Acquérir des connaissances (biologiques, hématologiques, endocriniennes, pathologiques, traumatologiques)

L'observation de l'évolution de ces paramètres devrait permettre d'apporter des réponses à leurs variations, afin de comprendre le mécanisme de l'effort. La vidéo est de plus en plus utilisée sur des sports qui demandent une grande technicité, tennis et patinage.

Cette méthode est aussi très utilisée dans les sports à trajectoire pour trouver le tracé le plus efficace (voile, ski etc ...)

Dans les sports d'opposition, les logiciels d'analyse vidéo peuvent intervenir dans la préparation et dans le jeu. L'observation d'une équipe adverse permet de tirer quelques éléments de réponse, mais on ne peut présager de la réaction des individus, c'est une variante indéchiffrable à l'avance et même dans un temps précis.

Par contre la science au service d'entraînement plus juste qui évite le fameux surentraînement est une réponse intéressante pour l'athlète.

Il existe un deuxième aspect de l'apport de la science qui tendrait à fabriquer « l'athlète parfait » sur le plan physique par l'utilisation de cellules souches stockées et réinjectées dans l'organisme pour réparer les parties endommagées. Cette dernière possibilité est réelle et ne tardera pas à être utilisée en posant des problèmes éthiques.

Il reste un point pour lequel la science est balbutiante qui sont les facteurs psychologiques, mélanges de l'inné et de l'influence des facteurs sociaux et éducatifs. En la matière, il existe beaucoup de concepts qui sont loin de permettre que le sport puisse devenir une science exacte au niveau du résultat.

L'approche scientifique du sport a surtout l'avantage de trouver des méthodes d'entraînement rationnelles, et peut-être d'éviter le recours du dopage. C'est ce que pense Véronique BILLAT, directrice du Laboratoire d'étude de la physiologie de l'exercice à 91.Evry, qui déclare dans le mensuel Enjeu : « **J'estime que le dopage dans le sport n'est pas un excès de science, mais un défaut de science. Je veux montrer que l'on peut battre des records sans se doper. Trop souvent, l'entraînement relève de l'empirisme et du bricolage car les entraîneurs ne sont pas formés. C'est pourquoi, à Evry, nous avons mis en place un Master destiné à former les entraîneurs, même sans diplôme préalable. Mais s'il l'a décidé, on ne peut empêcher un sportif de cumuler les méthodes scientifiques et dopage.** »

Pour en revenir à notre titre, cette glorieuse incertitude du sport n'est pas prête à disparaître, même si la science peut aider à la victoire. L'individu n'est pas un robot dont on peut programmer les résultats à l'avance, enfin pas dans l'immédiat.

J.O D'HIVER 2014

On connaîtra, le 4 Juillet, le nom de la ville qui accueillera les Jeux d'Hiver en 2014. Les trois villes candidates retenues sont :

- Sochi (Russie), Salzbourg (Autriche) et Pyeongchang (République de Corée).

Les dossiers seront analysés et les sites visités de la mi-février à la mi-mars.

Les autres villes requérantes écartées de la course étaient :

- Jaca (Espagne), Almaty (Kazakhstan), Sofia (Bulgarie) et Borjomi (Géorgie).

J.O D'ETE

Ils seront très convoités par les Etats-Unis qui les ont reçus pour le centenaire en 1996 à Atlanta. Après le renoncement de San Francisco, il ne reste que Chicago et Los Angeles qui les a déjà accueillis à deux reprises en 1932 et 1984.

La désignation de la ville organisatrice aura lieu en Octobre 2009, Tokyo et Rio de Janeiro ont déjà annoncé leur décision d'être candidates.

Un pronostic ? Difficile, mais il n'est pas interdit de penser que les U.S.A disposent d'excellents arguments pour les obtenir.

J.O DE PEKIN

Toujours plus fou, toujours plus haut ! Le comité d'organisation a décidé de répondre aux vœux émis par Pékin lors de sa candidature : faire passer la flamme olympique par le sommet de l'Everest « le toit du monde » qui culmine actuellement à 8 844 mètres au lieu de 8 849 mètres en 1975.

Pour permettre cet exploit qui serait télévisé dans le monde entier, la flamme sera dotée d'équipements spéciaux afin de lui permettre de brûler normalement en raison de l'altitude.

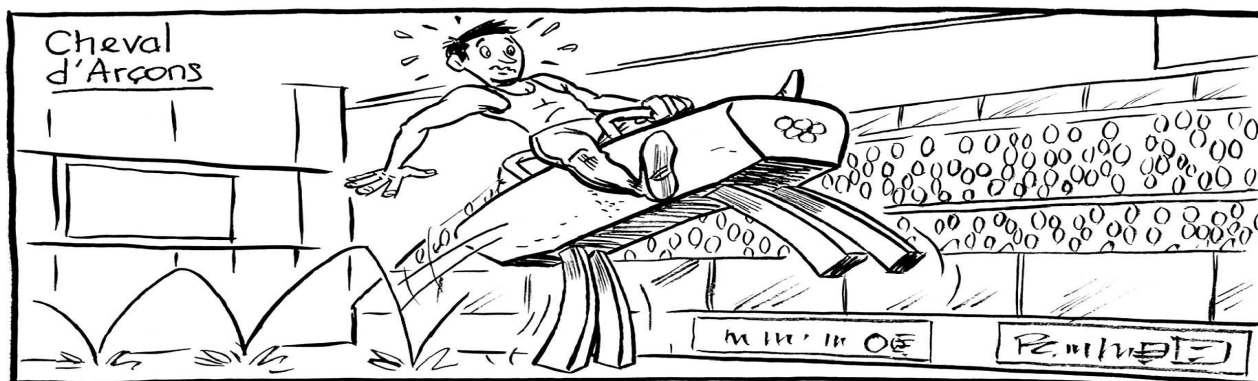


PREPARATION DES JEUX 2012

L'INSEP en cours de rénovation servira à l'entraînement de nos athlètes dès 2008, date prévue pour la fin du chantier.

Rappelons qu'en 1924, lors des J.O de Paris, c'est le stade Chéron à Saint-Maur qui fut édifié afin de servir à l'entraînement des sélectionnés Français.

SPORT FOLIE



M. SCHMITT

ECHOS 94

UN AMI NOUS A QUITTÉS

Membre actif dans le bénévolat au service de la Jeunesse et des Sports depuis quarante années, René ANDRIANASOLO a toujours fait montre d'un grand dévouement et d'une grande amitié en faveur du sport. Membre du comité directeur du CDOS 94 de 1985 à 2001, il méritait à juste titre pour la promotion 2007, la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports. Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille et plus particulièrement à son fils Georges, directeur du Parc de Choisy le Roi.

ARTS MARTIAUX CHINOIS : L'OR, L'ARGENT ET LE BRONZE POUR UN CLUB VAL DE MARNAIS



Au Championnat Européen de Taïchi qui s'est déroulé à la Grande Halle Carpentier (Paris 13^{ème}), organisé par la Fédération Française de Wushu les 15, 16 et 17 décembre dernier avec la participation de 350 compétiteurs venus de tous les pays européens, Jean-Christophe LARGENT, de l'Association des Arts Martiaux de Yang Taiji de France (AAMYTF de Champigny-sur-Marne) a remporté l'or à l'épée, l'or au sabre et l'or à l'éventail. Thao CHAU de l'AAMYTF, déjà champion d'Europe au sabre à Saint-Petersbourg en 2004, s'est distingué en remportant le bronze à l'épée.

Au Championnat Mondial de Wushu qui a pris place à Zhengzhou en Chine, du 16 au 19 octobre dernier, organisé par l'International Wushu Federation (IWUF), Marianne PLOUVIER, de la même AAMYTF, a remporté l'argent pour le taïchichuan à main nue et le bronze pour l'épée.

Bravo pour le dynamisme de cette association et félicitations pour la brillante performance de ses athlètes !



ATHLÉTISME

Les championnats d'Ile de France en salle se sont déroulés, le 28 Janvier, à Eaubonne (95).

Le junior Yannick FONSAT de l'UAI Nogent a battu le record de France du 400 mètres en salle en 47"86. L'ancien record détenu par Thierry TONNELIER (UAI Paris) en 48"11 datait de 1978.

Il faut préciser que Yannick FONSAT a commencé la pratique de l'athlétisme ... l'année dernière !

CNDS

La campagne sera ouverte officiellement, le 6 Février, par M.le Préfet et le président du CDOS Val de Marne. Les dossiers seront remis aux comités au cours de la réunion dans la salle des fêtes de l'Hôtel de la Préfecture. On peut d'ores et déjà noter une augmentation de l'enveloppe départementale, environ 4 % par rapport à l'an passé.

Le calendrier établi permettra d'avoir plus de temps pour établir les dossiers et aussi plus de temps pour les examiner dans les commissions paritaires. (plus de détails au prochain numéro)

COMMENT LA BOXE MENE AU CINEMA



Une ancienne championne de France de boxe (1990-1991), Magaly RICHARD SERRANO, passionnée de cinéma va voir son film « Dans les cordes » sortir sur les écrans, le 28 Mars.

Ce film raconte l'histoire de deux cousines qui évoluent dans le milieu de la boxe. Le soir de la finale des championnats de France, l'une est victorieuse, l'autre pas. Auparavant complices, elles deviennent rivales.

La majeure partie des scènes ont été tournées à Vitry, Ivry, Orly et Thiais entre mars et avril 2006.

Le Conseil Général a soutenu le projet. La réalisatrice qui est née à Créteil, connaît bien ces villes pour y avoir grandi. Quant à la boxe, c'est comme une religion.

Bravo, de nombreux Val de Marnais iront voir ton film, Magaly.



TENNIS DE TABLE CHALLENGE BERNARD JEU, CRITERIUM DES JEUNES

Le challenge Bernard Jeu qui s'est déroulé le 20 et 21 Janvier 2007 à Saint-Maur au centre sportif Pierre Brossolette, a connu un record d'affluence avec 1 026 participants. Cette épreuve mesure les efforts des clubs sur la formation des jeunes.

Le dimanche s'est déroulé sur l'après-midi les rencontres allant des 1/4 de finale à la finale. Une remise des récompenses s'est vue honorée de la présence de Madame Caroline JEAN, représentante de la DDJS, de Monsieur CHARPENTIER représentant le CDOS et de Monsieur BAUDRY ROUSSEL, maire-adjoint chargé des sports de la ville de Saint-Maur.

Le club de la VGA Saint-Maur remporte le challenge sur ses terres.

LE CDOS ÉTAIT PRÉSENT ...

Le 9 Janvier, aux vœux du Conseil Général à l'Hôtel du Département à Créteil (C.LOPES, JC RAOULX)

Le 10 Janvier, aux vœux de la municipalité de Choisy-le-Roi (C.LOPES)

Le 11 Janvier, aux vœux de la municipalité de Chevilly Larue (C.LOPES)

Le 11 Janvier, aux vœux de la municipalité de Champigny-sur-Marne (J.CELERIER)

Le 14 Janvier, aux vœux de la municipalité de Chennevières/Marne (J.CELERIER)

Le 15 Janvier, aux vœux de la municipalité de Villeneuve-Saint-Georges (C.LOPES)

Le 16 Janvier, à la réception du Nouvel An à la Préfecture de Créteil (J.CELERIER, C.LOPES)

Le 17 Janvier, à la présentation de l'Association « Ostéopathie pour les enfants polyhandicapés » à US Créteil (C.LOPES)

Le 18 Janvier, à la réunion préparatoire des « rencontres du sport » à Valenton (C.LOPES)

Le 19 Janvier, aux vœux de la municipalité de Valenton (C.LOPES)

Le 21 Janvier, au Challenge de Tennis de Table Bernard Jeu à Saint-Maur (J.CELERIER, G.CHARPENTIER)

Le 28 Janvier, au 12^e Cristo Lutte à Créteil (A.MERIGOT)

MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS DE FÉVRIER

Date	Lieu	Manifestation	Contact
3/4 Février	Gentilly/Villejuif/ Kremlin Bicetre	Tournoi du Val de Bièvre	US Gentilly Badminton : 01 45 46 15 85
4 Février	Vincennes	Les Foulées de Vincennes	Sport Passion : 06 80 61 01 57
11 Février	Charenton	Les Foulées Charentonnaises	Azur Olympique Charenton : 01 48 99 17 10
11 Février	Marolles en Brie	Tournoi 2007 de Mini et Prim'Hand	Marolles Handball : 01 43 86 17 09
14 Février	Ivry sur Seine	Fête des Enfants	US Ivry : 01 45 15 07 92
18 Février	Vitry sur Seine	2 ^e tournoi de Futsal catégorie féminine	FFPEP : 01 45 13 32 05
24/25 Février	Saint Maur	Coupe du Monde d'Épée Féminine	VGA : 01 48 83 44 24

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET LES JEUNES

Le baromètre CIDEM (Collectif pour le civisme et la démocratie) de la citoyenneté de Mars 2006, met en évidence le sentiment des 18-24 ans sur la perception des associations. 17% pensent que c'est un lieu propice pour « transmettre aux jeunes les valeurs de la citoyenneté ». Ils font plus confiance aux associations qu'aux politiques pour une démocratie efficace.

Alors qu'en Janvier 2004, 70 % selon le CIDEM, déclaraient avoir l'envie d'adhérer à une association, ceci ne se traduisait pas vraiment dans les faits. Néanmoins globalement le taux d'investissement des jeunes dans le bénévolat est le même que celui de l'ensemble des Français, soit 25 %.

Toutefois, l'activité bénévole peut s'exercer hors d'une association (école, action municipale, religieuse ...). Ce sont les associations sportives et culturelles qui attirent les plus jeunes : sport 50,5 %, culturel 34,7%.

Cette population recherche surtout des activités de loisirs, s'épanouir et rencontrer d'autres personnes. A noter que les raisons altruistes sont 2 à 3 fois plus élevées chez les plus de 20 ans, être utile à la société ou défendre une cause.

Maintenant on arrive à la prise de responsabilité qui nous intéresse au premier chef, il est clair que cette envie semble limitée, d'où l'inquiétude des associations de voir assurer la relève ! Les jeunes sont plus attirés par la gouvernance de type collectif, on le voit dans le secteur étudiant par exemple, que par les fonctions de président, trésorier ... etc

On peut aussi, à nouveau, constater que le mode de gouvernance des associations n'est guère propice à l'éclosion de cette fameuse relève, les jeunes et les mineurs étant cantonnés à des fonctions limitées.

Sur les mineurs, les lois sont assez contradictoires, par exemple, l'instruction d'Août 2002, portant sur les associations sportives, donne la possibilité aux mineurs de 16 à 18 ans, d'être éligibles au C.A « sans pouvoir exercer les fonctions de président, trésorier ou secrétaire général ».

Il existe beaucoup d'initiatives qui tendent à favoriser la prise de responsabilité des jeunes, y compris des mineurs, mais toujours sous la protection des majeurs avec beaucoup de variantes.

Il y aurait pourtant lieu de considérer les mineurs comme des citoyens en devenir, les soutenir dans leurs engagements et de réfléchir à la place que la société entend leur faire. Sur ce point, le C.NOSF, s'il s'est penché sur la formation des jeunes dirigeants, l'a limitée aux majeurs.

A l'occasion du dernier comité directeur du CDOS, Christian CORDIER, professeur d'EPS, pense que c'est dès le plus jeune âge que l'on doit insuffler l'envie de prendre des responsabilités dans les écoles et les collèges ; ce concept existe, mais n'est pas officialisé, c'est au bon vouloir des chefs d'établissements sauf erreur de notre part, en ce qui concerne les délégués de classe, mais on sort du cadre associatif qui nous intéresse.

A cette réflexion, il est nécessaire d'associer les parents dont l'influence se révèle prépondérante. On sait que si ceux-ci sont ou été engagés dans des structures associatives, il y a beaucoup plus de chances que leurs enfants les imitent.

D'où l'intérêt de créer ou de recréer les conditions qui permettent à l'ensemble des parents de s'intéresser au fonctionnement de l'association, sous une forme sans doute nouvelle, mais l'important c'est de commencer à participer.

LES ADIEUX DU MINISTRE AU MOUVEMENT SPORTIF

Jean-François LAMOUR a profité de la présentation de ses vœux dans les locaux de l'INSEP dont il fut un des pensionnaires pour annoncer qu'après les élections, il quitterait son ministère sans aucune intention d'y revenir.

C'est donc avec cette idée qu'il a tenu à dresser un bilan de son action au cours des cinq années écoulées, le voulant très précis et détaillé. Il s'est attaché à préciser qu'il avait toujours eu en tête de garantir le lien social et l'unité qui a été l'essence de son action : égalité, solidarité, autorité, laïcité et tolérance.

Il a aussi proclamé avec conviction sa « foi en l'avenir » ... « des sportifs qui se préparent à remporter , demain à Pékin et après demain à Londres de grandes victoires », « d'une jeunesse que nous devons aider à se construire », « des associations et de leur mission de service public ».

Il a souhaité aussi que L'État soit garant de l'unité du sport et que le mouvement sportif puisse acquérir plus d'autonomie répondant ainsi aux vœux du C.NOSF.

UN MAIRE DISPARAIT, UNE PAGE SE TOURNE

Jean-Marie POIRIER, maire depuis 43 ans de Sucy-en-Brie, est décédé le 30 Janvier à l'âge de 77 ans, moins d'une semaine après avoir annoncé sa démission ne se sentant plus en état d'exercer son mandat et voulant rester comme simple conseiller municipal.

En annonçant sa démission, il avait déclaré « il est temps pour moi de tourner la page. J'ai le cœur serré, mais l'esprit serein ».

Jean-Marie POIRIER détenait le record de longévité à la tête d'une mairie de plus de 20 000 habitants. Il aura occupé maintes fonctions en dehors de son mandat : député, conseiller général, sénateur et aussi président du Conseil Régional d'Ile de France.

Les obsèques ont eu lieu à Sucy, le samedi 3 Février, en toute simplicité comme le souhaitait le défunt.

LE PRESIDENT NOUS A QUITTÉS

Michel GERMA est décédé le lundi 29 Janvier en début d'après-midi à l'âge de 77 ans des suites d'une longue maladie. Dès la nouvelle connue, la classe politique lui a rendu un hommage unanime.

Michel GERMA était un homme de convictions, un militant sincère et combatif.

Toutes les personnes qui l'ont côtoyé s'accordent à dire qu'il était facile de travailler avec lui, il savait écouter et dialoguer en toute simplicité.

Élu à la présidence du Conseil Général dès 1976, il y restera jusqu'en 2001, date à laquelle il décida de prendre sa retraite. Il aura marqué de son empreinte notre département, tant il avait le sens de l'intérêt général.

Le mouvement sportif le connaissait bien car il était très proche des associations pour lesquelles il savait avoir des marques d'amitié sincères. Présent dans un grand nombre de manifestations, il marquait ainsi tout son intérêt à notre mouvement.

Il ne manquait jamais de venir honorer les dirigeantes et dirigeants, à la soirée des bénévoles qu'il aimait particulièrement ainsi que pendant les Jeux du Val de Marne auxquels il apportait tout son soutien.

On rappellera du reste que c'est grâce à ces Jeux que les comités départementaux se sont regroupés, et que le CDOS s'est créé. Il ne l'avait pas oublié, et à l'occasion du 30^e anniversaire, ne pouvant se déplacer, car déjà éprouvé par la maladie, il avait tenu à nous envoyer une carte nous assurant de toute son amitié.

Notre organisme auquel il portait une grande attention, regrette la disparition de ce bon vivant qui n'avait pas, comme on dit, la « grosse tête ». Ardent défenseur de la paix, il était un des signataires du fameux Appel des Cent.

C'est donc tout naturellement que nous sommes venus le saluer une dernière fois, dans sa bonne ville de Vitry, le samedi 3 Février, au cours de l'hommage départemental qui lui a été rendu.

CYCLOTOURISME

L'assemblée générale du C.D de Cyclotourisme du Val de Marne, qui célébrait son 30^e anniversaire, s'est tenue le samedi 3 Février 2007 à la mairie du Perreux.

Cette réunion chaleureuse animée par le président Alain CHALLANT a permis d'évoquer les activités qui se sont déroulées en 2006 et de présenter le programme de la saison 2007 particulièrement : la randonnée « Val de Marne – Val de Seine », le Rallye des Ecoles, la Concentration de Périgny-sur-Yerres, le Challenge individuel du Randonneur, Paris-Brest-Paris et la Fête du Cyclotourisme.

Après les interventions des personnalités présentes, il a été procédé à la lecture du palmarès 2006 et à la remise des récompenses. Cette réunion s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié.

Classification des sports basée sur les composantes dynamiques et statiques pendant les compétitions

	Peu dynamique	Moyennement dynamique	Très dynamique
Peu statique	Billard Boules Cricket Curling Golf Tir	Baseball Tennis de table Tennis (double) Volley-ball	Badminton Ski de fond Hockey sur gazon Course d'orientation Marche Tennis (simple) Course de longue distance Foot ball Squash
Moyennement statique	Tir à l'arc Course automobile Plongée Sports équestres Course moto	Escrime Sauts Patinage artistique Football américain Rodéo Rugby Course à pied (sprint) Natation synchronisée	Basket-ball Hockey sur glace Course de moyenne distance Natation Handball
Très statique	Bobsleigh Gymnastique Karaté judo Luge Voile Alpinisme Ski nautique Haltérophilie Wind surf	Musculation Ski alpin lutte	Boxe Canoë kayak Cyclisme Décathlon Aviron Patinage de vitesse

Référence : MITCHELL J.H., HASKELL W.L., RAVENP.B. Classification of sports- med and science in sports and exercise 1994,S242-S245

Ce tableau nous a été présenté à l'occasion du colloque santé du 5 Janvier à la Faculté de Médecine de Créteil.

Il porte sur un certain nombre de disciplines sportives, elles ne sont pas toutes recensées, mais c'est déjà un large panel que nous avons jugé intéressant de publier même s'il date de 1994.

Ceci explique du reste l'absence des sports qui pourraient sembler oubliés.

Si vous avez des difficultés à comprendre ce tableau, des spécialistes de notre commission médicale pourront répondre à vos questions.

Pour exemple : L'aviron en compétition est jugé très statique dans le geste, mais très dynamique dans l'effort.